

Académie de Savoie - Mercredi 19 octobre 2022 à 16h Salle de l'Académie

Marie-Claire Bussat-Enevoldsen

La mort de François de Sales (Lyon 28 décembre 1622) vécue par Jeanne de Chantal : « *Que celui qui a fait la plaie puisse la guérir !* ». Que fera-t-elle alors ?

Mesdames, Messieurs, Cher Président, chers collègues

La Providence entrecroisa leurs destinées un jour de printemps à Dijon en 1604. Elle les souda un jour d'été à Annecy en 1610 au titre de fondateurs d'une petite congrégation féminine religieuse. Mgr François de Sales, prince-évêque de Genève et Jeanne-Françoise Frémyot, baronne de Chantal, veuve, mère de famille, riche châtelaine devenue simple Mère de Chantal. Deux futurs grands saints, profondément, lumineusement humains, si fragiles quand passe la mort, dont nous commémorons cette année le 4^e centenaire de l'un. Et à l'inverse, le 450^e anniversaire de la naissance de l'autre.

Belley, 7 janvier 1623 – Jeanne vient d'apprendre la terrible nouvelle. Elle s'effondre puis se ressaisit. Il y a urgence. En toute hâte, elle rédige cette lettre à l'intention de Sr Françoise-Marguerite Favrot à Annecy :

*« Oh ! Dieu ! Qu'il est bien raisonnable, d'acquiescer au très saint et adorable décret de la Providence divine ! mais d'empêcher la douleur, **il n'y a que Celui qui a fait la plaie qui puisse la guérir !** Il faut toutefois prendre bon courage pour imiter ce grand saint, véritablement saint, et incomparable en cet âge. Il ne faut pas craindre nos sœurs de Lyon, car elles sont filles d'obéissance. J'espère que, bientôt nous aurons ce saint corps... Quelle rencontre pour ma bienvenue ! (...) Nous partirons d'ici lundi ou mardi, il me tarde plus que vous croyez d'être en cette bénite maison, mais il faut ici achever de servir Dieu sans réserve, à la façon qu'il lui plaira. Je n'en puis plus. Dieu soit notre unique consolation ! O ma sœur, il n'y en a plus que là ! C'est assez ».* (L 522, T. II) - [nb 1]

Oui, c'est assez dit, car Jeanne ne peut sans larmes en parler... Que va-t-elle faire face à la volonté de Dieu, face à « son adorable décret » quand le couperet de la mort vient de s'abattre sur leurs deux âmes sœurs ? Cet « unique cœur » qu'aimait évoquer François ...

Retour en arrière avec arrêt sur image

Annecy, avril 1611, Maison de la Galerie. Jeanne est souffrante. Inquiet, François de l'évêché, lui adresse un message «... *il faut bien être soigneuse de faire ce qui est requis pour nous tenir un peu forte et vaillante, puisque comme vous le désirez, il nous faut faire des efforts pour devenir saints et rendre de grands services à Dieu et au prochain... Dieu soit le très unique amour de notre très unique cœur. (...) Bonsoir, mon cher courage, oui, ma Fille, vous êtes le courage de mon cœur et le cœur de mon courage ...*». (L 136 - Voir Nb 2)

Lyon, janvier 1615. Jeanne arrive pour y fonder le premier monastère en France. L'archevêque de Lyon, Mgr de Marquemont exige que la congrégation soit transformée en « religion formelle » à vœux solennels, avec clôture perpétuelle. Des questions d'ordre temporel sont soulevées. Que doit faire Jeanne ? François lui répond le 18 avril « *Vous pouvez toujours répondre pour moi sans scrupule, car il se trouvera toujours que ce sera moi qui aurai répondu. Vous êtes, et d'esprit, et de volonté, et de tout, une même chose avec moi ; vous savez ce que je puis, que je veux et que je souhaite. Ne me renvoyez donc rien, mais répondez hardiment* » (L. 253 - Nb 2). En 1618, le pape Paul V signe le bref autorisant le fondateur à ériger sa petite congrégation en ordre religieux, avec obligation de clôture. François de Sales approuve la rédaction définitive des Règles et des Constitutions de l'Ordre de la Visitation. Le mouvement des fondations va s'intensifier, Lyon, Grenoble, Paris, Bourges, Nevers, Moulins. En 1619, il existe 5 monastères, à la mort de François, 13 ; à la mort de Jeanne en 1641, 87.

Paris, août 1621. Les fondations spirituelles, temporelles et humaines du jeune monastère sont enfin solides. Jeanne et François ne se sont pas revus depuis bientôt trois ans. Il est à Annecy. Elle lui adresse une longue lettre, il lui tarde de le revoir, elle ne craint pas les longs voyages, quels que soient le temps, la saison. « *Si je suis ici retardée, j'y demeurerai [avec] d'autant meilleure affection que je ferai un grand sacrifice à Dieu, et plus que vous ne sauriez penser, car il me semble que, si nous mourions l'un ou l'autre sans que je me confesse encore une fois à vous, je serais en hasard de beaucoup de scrupules et d'inquiétudes (...)* Vous n'avez point de nouvelles à m'écrire, dites-vous ? et n'aviez-vous point quelque mot à tirer de votre cœur ? car il y a si longtemps que vous ne m'en avez rien dit. Bon Jésus ! quelle consolation d'en parler un jour cœur à cœur ! » (L. 409, - T. I)

Annecy, hiver 1621-1622. François à Jeanne toujours à Paris « *Plus je vais avant, plus je trouve le monde haïssable et les prétentions des mondains vaines, et ce qui est encore pis, plus injustes. Je ne puis rien dire de mon âme, sinon qu'elle sent de plus en plus le désir très ardent de n'estimer rien que la dilection de Notre Seigneur crucifié, et que je me sens tellement invincible aux événements de ce monde, que rien ne me touche presque. O ma Mère, Dieu comble de bénédictions Votre cœur, que je chéris comme mon cœur propre. Je suis sans fin vôtre, en Celui qui sera par sa miséricorde, s'il lui plaît, sans fin tout nôtre* » (L 382 - Fragment. Voir nb 2)

Dijon, 26 octobre 1622. Jeanne quitte sa ville natale, la nouvelle fondation est établie. Direction Lyon où François l'attend. Leur dernière entrevue remonte à septembre 1619, à Paris. Mais elle va devoir être patiente...

Annecy – Lyon novembre 1622. François quitte son évêché, persuadé qu'il ne reviendra plus. A peine rentré de Pignerol où le pape l'avait envoyé arbitrer un litige chez les feuillants, le duc de Savoie vient de lui assigner une nouvelle mission diplomatique, assister le cardinal Maurice qui doit rencontrer Louis XIII à Avignon, et le féliciter de sa récente victoire sur les Huguenots du Midi. Sa santé s'est considérablement dégradée. On se presse autour de lui, on tente de le retenir, il bénit et il plaisante « *quand vous entendrez dire que je serai malade, sachez que je suis mort* ». A Lyon Jeanne l'attend avec impatience. A peine arrivé, le voici accaparé par tous, accablé d'affaires. Surmené, ses jambes enflées le font atrocement souffrir. Ne pouvant lui accorder d'entretien, il l'enjoint d'aller visiter les couvents de Montferrand et de Saint-Etienne, avec la promesse d'un long entretien à son retour d'Avignon. L'évêque reprend la

route tout en poursuivant son rêve. Celui de se retirer dans l'ermitage de Saint-Germain sur Talloires, grâce à la récente nomination de son frère, Jean-François, comme son coadjuteur.

Lyon, 12 décembre 1622. Dès son retour, François a voulu s'installer dans la maisonnette du jardinier de la Visitation. Epuisé, fiévreux, il souhaite échapper au cauchemar des visites ininterrompues, à l'exception de celle de Jeanne. Ils se retrouvent au parloir de Bellecour. « *Qui de nous deux commence*, lui dit-il - *Mon cœur a grand besoin d'être revu de vous - Eh quoi ! ma Mère, avez-vous donc encore des désirs empressés et de choix ? Je vous croyais trouver toute angélique. Nous parlerons de nous-mêmes à Annecy ; maintenant achevons les affaires de notre petite congrégation* ». Quatre heures durant ils travaillent dans la lumière basse et le froid. Elle le voit si usé, le regard si pâle qu'elle s'exclame très émue « *mon père, je ne doute pas que vous ne soyez un jour canonisé et j'espère y travailler moi-même* » - « *Dieu pourrait bien faire ce miracle*, répond-il pensivement, *mais ceux qui doivent traiter ma canonisation ne sont pas encore nés* », tout en la bénissant avec ferveur une dernière fois. A sa demande, elle part visiter les monastères de Grenoble, Valence, Belley, sans oublier de passer par Chambéry. Elle doit choisir une maison pour la fondation qui s'y prépare, et visiter les bernardines qui commencent leur réforme à Rumilly.

Lyon, 28 décembre 1622, entre sept et huit heures du soir. Agé de 56 ans et demi, l'évêque de Genève succombe *enfin* à une attaque d'apoplexie. Elle le libère d'une cruelle agonie. Pendant une trentaine d'heures, espérant le sauver, les médecins vont procéder à une sorte de trépanation à vif, plongeant dans la tempe « un bouton de fer ardent ». Il endure ces remèdes barbares avec patience, invoquant dans les larmes et le sang Jésus et Marie. A peine décédé, on s'active autour du précieux corps que l'on veut garder ici. Le cœur vite prélevé est placé dans un reliquaire destiné à rester à la Visitation de Lyon. Lorsqu'elle l'apprendra, Jeanne suffoquera de douleur et d'indignation.

Grenoble, 28 décembre 1622, entre sept et huit heures du soir. Au même instant, Jeanne est en prière dans la chapelle du monastère. Elle entend très distinctement une voix qui lui dit « *Il n'est plus* ». Impressionnée mais confiante, elle s'écrie « *Non, mon Dieu, il n'est plus, c'est vous qui êtes et vivez en lui !* ». Le lendemain, Michel Favre, leur aumônier d'Annecy qui l'accompagne, reçoit la nouvelle du décès de François. Effondré, il n'ose la lui communiquer.

Belley, 6 janvier 1623. Accompagnée de Monsieur Michel, elle arrive au monastère où les sœurs connaissent déjà la triste nouvelle. Elles la lui cachent, personne n'osant encore la lui annoncer. Jeanne passe sereinement les fêtes de l'Epiphanie en présence des pères capucins venus au couvent. Cependant, le silence de François l'inquiète. N'y tenant plus, elle questionne « *Mon Dieu n'a-t-on point de nouvelles de Monseigneur ?* ». On lui répond qu'il est très malade à Lyon. « *Comme je suis très voyageuse, j'y cours* » s'écrie-t-elle. Alors Monsieur Michel lui tend une lettre du nouvel évêque de Genève, Mgr. Jean-François de Sales. Elle comprend aussitôt. Elle expliquera plus tard : « *Avant que de la lire, je me retirai intérieurement en Dieu, et ainsi j'ouvris la lettre, où je trouvai que notre bienheureux était au ciel. Mon cœur fut saisi non pareillement, je me mis à genoux et adorai la Divine Providence. Je pleurai abondamment le reste du jour, toute la nuit, et jusqu'à la sainte communion du jour suivant, fort doucement et avec une très grande paix et tranquillité* ».

Le soir, retirée dans sa cellule sans dîner, on lui apporte une rôtie au sucre, mais la sœur cuisinière trop émue, l'a faite au sel. Jeanne ne s'en aperçoit pas. Elle se fait lire un chapitre de l'Imitation de Jésus-Christ avant de se coucher. Sa douleur est sans nom, sans fond. C'est une femme de 50 ans qui a déjà traversé des deuils douloureux et qui en connaîtra encore, mais celui-là, elle ne sait comment l'exprimer, comment le vivre. Elle ne peut l'évoquer sans pleurer, écrit-elle à ses proches.

Annecy janvier-mars 1623. A une Visitandine de Paris : *« Il est vrai, c'est l'extrémité des douleurs que je puis recevoir dans cette vie que la privation de la chère présence de mon Bienheureux Père, laquelle était mon unique trésor et ma seule joie en ce monde. Mais, puisqu'il a plu à mon Dieu de m'en priver, j'acquiesce de tout mon cœur à son bon plaisir, me consolant, en ce que je puis dire avec vérité, qu'il est maintenant mon unique et seule consolation ; mais aussi, ma très chère fille, n'est-ce pas assez et voire tout ? Certes, le cœur est trop avare à qui Dieu ne suffit, et le cœur est misérable qui se contente de moins que de Dieu (...) »* (L 530, T. II) Ainsi à son frère cadet, André Frémyot, archevêque de Bourges *«... mon âme est pleine d'amertume, mais aussi pleine de paix à la volonté de mon Dieu à laquelle je ne voudrais pas contredire d'un seul clin d'œil (...) ce m'est un exil bien dur, l'exil de cette misérable vie, mais j'y veux demeurer, autant que la souveraine Providence le voudra ».* (L 519 T. II)

Que lui réserve la Providence ? Pour l'heure, Annecy doit récupérer la dépouille du Bienheureux, car les « Messieurs de Lyon » veulent la garder tant qu'ils n'ont pas connaissance des volontés du défunt. Sur le champ, le chanoine Georges Rolland revient à Annecy. Jeanne écrit au duc de Savoie, fait venir au parloir l'official du diocèse et le doyen du chapitre. Elle leur montre le testament rédigé le 29 novembre 1617, dans lequel Mgr de Sales demande à être enterré à Annecy. Munis de ce document, Georges Rolland et Janus de Sales, le plus jeune frère de l'évêque, repartent pour Lyon. Dans la crainte que les Lyonnais ne se ravisent, toute cérémonie est supprimée. Placé sur un brancard porté par deux mulets, le cercueil va commencer son voyage triomphal, accueilli à chaque étape par les transports de la dévotion populaire.

Annecy, 24 janvier 1623, 3 heures de l'après-midi. Au son des cloches, le voilà enfin dans sa chère Nussy. La ferveur est telle que certains malades recouvrent la santé. Premiers miracles du saint ! Le lendemain après l'office solennel à la cathédrale, à 5 heures du soir, le corps est déposé dans la chapelle de l'église de la Visitation, proche de la grille des religieuses, selon la volonté de leur fondateur, le tombeau n'étant pas encore prêt. Jeanne va superviser le rituel extrêmement délicat de l'embaumement du corps commencé à Lyon accompagné du prélèvement des reliques. Qu'a-t-on fait à Lyon ? Elle veut tout savoir car elle sait que « la chasse aux reliques » de leur Bienheureux fondateur a déjà commencé.

Annecy, 3 mars 1623 – De la main d'une secrétaire *« Notre très chère digne Mère m'a commandé de dire à Votre Charité qu'elle ne vous peut écrire, mais elle dit aussi qu'elle vous a déjà prou écrit sans avoir aucune réponse, ni d'effet, ni de lettre. Elle vous prie de lui envoyer des reliques de notre Bienheureux Père : toutes nos maisons s'adressent ici pour en avoir, et tant de monde qui s'adresse à Monseigneur l'évêque, lequel n'en a pas aussi. Ils vous prient tous deux de leur en envoyer de toutes celles que vous avez et en quantité ; et, s'il y a moyen,*

que vous fassiez tant vers le jardinier qu'il rende la chemise qu'il a eue de feu Monseigneur » - (L 537 T.II)

Le cœur de François resté à Lyon, aura son reliquaire d'or offert par le roi Louis XIII en 1630, en reconnaissance de sa guérison après l'avoir touché. Les visitandines de Lyon deviendront ainsi les « Filles du Cœur » (*). Mais ce cœur royalement exposé, n'est pas tout à fait entier. Marie-Aimée de Blonay, alors supérieure, n'a su ou n'a pu en refuser une parcelle à l'un des meilleurs amis du disparu ; si infime et prise sur le côté, que cela se voit à peine, avouera-t-elle ; tandis qu'une autre religieuse va réussir à en dérober « un fragment qui se détachait ». Elle le gardera vingt-cinq ans jusqu'à ce que prise de remords, elle le donne au couvent de la rue Saint-Antoine. Et les vols entourant ce « pieux trafic » vont commencer, heureusement assorti de miracles. Car des miracles, il en faut ! Jeanne pense déjà au procès de béatification, elle va donc devoir exiger des preuves solides. On se dispute des bribes de vêtements du défunt, les linges de sa maladie tachés de sang, le coton de son embaumement, des lambeaux de peau, des fragments d'os qui ont échappé aux cruelles opérations ; on conserve « les calculs biliaires, des petits morceaux du cœur, du foie, et deux petites pièces de son fiel » [selon l'inventaire de 1790]. Le pouvoir de ces reliques doublera pendant les épidémies de peste qui vont frapper la France et la Savoie. Lorsque la prieure d'Orléans recevra un pan de chemise imbibé de sang salésien, elle le mettra à tremper dans l'eau, qu'elle fera boire à ses malades. Avec succès ! Lequel s'ébruita tant que tout le monde voulut de l'eau précieuse. Les religieuses allaient en distribuer près d'un tonneau par jour, lequel jamais vide, se remplissait à la demande. Jeanne ne résista pas à cette fièvre. Elle réclama du sang séché, qu'elle fit réduire en grains pour les envoyer dans tous les monastères.

1623 est une année charnière pour l'Ordre de la Visitation et pour Jeanne, désormais seule fondatrice. Un premier grand chantier l'attend, il va également occuper les premières Mères : la rédaction du Coutumier, important recueil des textes régissant la bonne marche de la maison au spirituel comme au temporel. Pour le temporel, Jeanne va tout remettre en ordre, selon les notes laissées par François, la connaissance qu'elle avait de ses intentions, et sa propre expérience. Cependant elle ne touchera pas au « directoire des choses spirituelles », reproduction très fidèle d'un texte ancien de François. Aux ecclésiastiques qui vont juger ce directoire trop contraignant, elle opposera un ferme avertissement « *C'est notre Bienheureux qui l'a écrit* », tout en le citant : « *Faites valoir ce document sagement, prudemment, non durement, ni rigoureusement, ni ric à ric* ». Jeanne de Chantal sera l'interprète et la gardienne de la tradition salésienne.

Annecy, Pentecôte 1624 – Réunion des supérieures, les mères historiques, autour de Jeanne. Elle a revu le Coutumier pour le leur soumettre avant d'être envoyé aux monastères. On procède à la rédaction générale, avec le Cérémonial, le Formulaire, qui s'ajoutent aux secondes Constitutions établies en 1618. Ce doit être la règle intangible de l'ordre, les mères l'attestent. Elles accompagnent ensuite Jeanne qui pose le volume sur le cercueil de François. S'il y a un seul mot qui ne soit dans ses intentions, le supplie-t-elle, elle le conjure d'obtenir de Dieu qu'on le trouve effacé. Réponse du saint : paix et joie. Ces nouvelles Constitutions seront approuvées par le pape Urbain VIII en 1626.

Une fois les cérémonies du deuil achevées, seule et déterminée, Jeanne prend l'initiative de préparer le procès de béatification, répétant à qui veut l'entendre « *Je ramasse les saintes*

paroles et lettres de mon Bienheureux vrai Père, car ce procès, je veux le voir achevé de mon vivant ». Une autre affaire, tout aussi importante va la solliciter, la publication d'une vie de François de Sales, l'impression de toutes ses lettres, et les fameux Entretiens spirituels. Il faut donc tout recueillir, lettres, paroles, rencontres, pour les rassembler, en vue de les publier. Ceci dit, lorsqu'elle retrouve en décembre Mgr Jean-François de Sales à Lyon, sa réaction est tout autre. Il a découvert dans les papiers de son frère, plusieurs paquets de lettres écrites de Bourgogne, que François avait annotées, soulignées, commentées, précieusement classées et rangées. Il les lui remet, elle les contemple, surprise et émue. Puis elle se dirige vers la cheminée pour les jeter l'un après l'autre, tout en soupirant « *Ah les belles choses qui brûlent...* ». L'évêque est décontenancé, la postérité, également !

Parmi ces documents et mémoires dont elle va surveiller la rédaction et la présentation, le plus beau, le plus juste et le plus émouvant est le portrait qu'elle a tracé de son « Bienheureux Père ». C'est une très longue lettre écrite de sa main adressée à dom Jean de Saint-François, général des Feuillants, en réponse à sa demande. Il a besoin de son témoignage pour documenter sa biographie de François de Sales. En voici quelques extraits :

Annecy 26 décembre 1623 – « (...) *Premièrement, mon très cher Père, je vous dirai que j'ai reconnu en mon Bienheureux Père et seigneur un don de très parfaite foi, laquelle était accompagnée de grande clarté, de certitude, de goût et de suavité extrême. (...) C'était l'âme la plus hardie, la plus généreuse et puissante à supporter les charges et travaux et à poursuivre les entreprises que Dieu lui inspirait que l'on ait su voir. Jamais il n'en démordait et il disait que, quand Notre Seigneur nous commet une affaire, il ne la fallait point abandonner, mais avoir le courage de vaincre toutes les difficultés (...) Il avait une vue si pénétrante pour ce qui regardait la perfection de l'esprit qu'il la discernait entre les choses les plus délicates et épurées ; et jamais cette pure âme ne souffrait volontairement ce qu'elle voyait de moins parfait, car son amour plein de zèle ne le lui eût pas permis. Ce n'est pas qu'il ne commit quelque imperfection, mais c'était par pure surprise et infirmité. Mais qu'il en eût laissé attacher une seule à son cœur, pour petite qu'elle fût, je ne l'ai pas connu ; au contraire, cette âme était plus pure que le soleil et plus blanche que la neige en ses actions, en ses résolutions, en ses desseins et affections. Enfin, ce n'était que pureté, qu'humilité, simplicité et unité d'esprit avec son Dieu (...) Il portait un respect non pareil à ses prochains, parce qu'il regardait Dieu en eux, et eux en Dieu* » (L 630, T. II)

Le 3 janvier 1853, dans ses *Causeries du lundi*, Sainte-Beuve évoquera le témoignage de Madame de Chantal avec admiration « ... On n'a jamais mieux fait le portrait d'un esprit, ni rendu aussi sensiblement des choses inexprimables (...) tout s'y représente et s'y peint d'un trait ferme et définitif ». (**)

Annecy, 27 juillet 1627 - Monastère de la Visitation - « *Je l'admirais comme un oracle* »... Ainsi commence le premier procès de béatification de Mgr François de Sales, auquel Jeanne travaille sans relâche depuis janvier 1623. Elle a toujours eu l'intuition de sa sainteté, plus encore depuis son décès, précise-t-elle. Et ce procès, elle veut le voir achevé de son vivant, mais y parviendra-t-elle ? Elle a peut-être un doute ce matin, devant ces commissaires dont elle a parfois bousculé les habitudes, les hésitations, les atermoiements, et surtout leur calendrier. Ils l'observent. Ici Dom Juste Guerrin, désigné par le Conseil de la ville, là Mgr. Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, entre eux deux, l'archevêque de Bourges, André Frémyot,

son frère cadet. Elle veut la porter au ciel cette preuve irréfutable qu'il fut, qu'il restera le plus grand saint de son temps. Elle n'a pas tort. Le temps de Dieu est-il celui des hommes ? Dès qu'il l'apprend le Pape Urbain VIII est agacé. Il n'apprécie pas cette ferveur populaire excessive rendue au prélat savoisien, prestigieuse certes, mais ce culte prématuré l'indispose. Et de surcroît lancé par une femme, une religieuse, la fondatrice de ce petit Ordre des Visitandines ? Non, le temps des hommes ne peut être celui de Dieu en de telles circonstances. Il va veiller à ce que l'Eglise, son Eglise, ne décide rien du moins de son vivant. Bien qu'obstinée, Jeanne devra interrompre ses multiples démarches et ses voyages incessants car un mal terrible vient de s'abattre sur la France et sur la Savoie.

Annecy, Carême 1629 - automne 1630- Jeanne est de retour à Annecy où elle est à nouveau élue supérieure, quand la peste frappe la cité. Dès avril, le prince Thomas et plusieurs personnes tentent de la persuader de se retirer dans un autre monastère moins exposé. Elle refuse. Elle se doit de protéger le couvent contre l'épidémie. Le parloir est fermé. Seuls les gens de l'évêché viennent chaque jour chercher potages, provision de blé, remèdes, conseils auprès des religieuses à l'intention des pauvres et des malades abandonnés de tous, la ville s'étant rapidement vidée. *« Toutes les personnes de qualité, magistrats et bourgeois se retirèrent aux champs, de sorte qu'elle demeura entièrement destituée de tout secours, hormis celui que Dieu y pourvut par l'entremise de Mgr de Genève et des syndics (...) »* écrit Jeanne aux supérieures de la Visitation, le 6 décembre 1629 (L 1253, T. III). Après une accalmie, la peste est de retour l'année suivante, apportée par les troupes françaises qui envahissent la Savoie. Grâce aux visitandines et à l'entourage de l'évêque, les pestiférés ne seront pas oubliés. La situation est catastrophique *« Les soldats ont laissé ce gage en cette pauvre ville, qui est dans une affliction qui ne se peut dire »* confie Jeanne éprouvée, le 11 juin 1630 à Mère Marie-Thérèse de Préchonnet à Montferrand (L 1307, T. III). Vous pouvez retrouver sur le site de l'Académie son étonnant témoignage présenté en mars 2020. (Discours et communications : La peste à Annecy (1629-1630) d'après le témoignage de Jeanne de Chantal)

Annecy, 4 août 1632 : Ouverture du tombeau de Mgr François de Sales - Cérémonie solennelle que cette ouverture du tombeau avec la reconnaissance des reliques, à laquelle assistent la duchesse de Nemours, le prince et la princesse de Carignan, le commandeur de Sillery venu de Paris. Les commissaires apostoliques se rendent à l'église de la Visitation, le cercueil de plomb est ouvert et le corps du prélat est découvert intact. Il est entier, souple et palpable. Ses habits pontificaux ne sont pas gâtés par l'humidité du lieu où il reposait depuis dix ans. Les traits de son visage sont facilement reconnaissables. Toutes ces circonstances sont inscrites dans le procès-verbal qui va être porté à Rome, à la Congrégation des Rites, et les reliques remises dans le cercueil d'où elles avaient été tirées. Le lendemain le corps revêtu de nouveaux habits est pieusement déposé dans un cercueil enfermé dans une châsse de noyer, avant de fermer le tombeau, et de le cacheter des sceaux du Saint-Siège.

C'est ainsi que Jeanne revoit François tel qu'il était de son vivant, les paupières à peine creusées, ses habits de satin blanc seulement jaunis, entourée des sœurs derrière la grille. Mais le peuple qui attend à la porte de l'église, n'entend pas être privé d'une telle fête. Il enfonce la porte, pénètre dans le sanctuaire pour respirer l'odeur céleste qui s'est dégagée de la dalle soulevée. Mgr Jean-François de Sales s'empresse d'interdire que l'on touche au corps sous peine d'excommunication. Le jour suivant, Jeanne va oser pénétrer dans l'église vide, puisqu'on lui a dit que la défense apostolique ne la concerne pas. Elle souhaite recevoir

une ultime bénédiction. C'est alors que se produit un fait attesté par plusieurs témoins dignes de foi : le bras de François s'étend doucement pour se poser sur la tête voilée de sa Fille bienaimée.

Écoutons la voix de Jeanne relatant l'événement le 27 août à Mère Anne-Marie de Puylaurens à Bourges. « *Ma très chère fille, Voilà donc des reliques de notre Bienheureux Père pour Mademoiselle de Bourbon et pour madame sa mère [Charlotte-Marguerite de Montmorency, épouse d'Henri II d'Orléans] si elles en désirent. On a ouvert ces jours passés le tombeau de ce Bienheureux et a-t-on trouvé son saint corps tout entier ; c'est pourquoi on n'y a pas osé toucher pour y rien prendre pour distribuer, ainsi seulement on a pris ce qui était autour, dont nous vous envoyons. Le procès-verbal de sa béatification s'en va bientôt heureusement achever, grâce à Dieu ! Il faut néanmoins continuer à bien prier pour cela, afin qu'il plaise à sa Bonté nous délivrer des longueurs de Rome et donner un heureux succès de cette sainte besogne, et que tout réussisse à sa plus grande gloire. Nous ne vous saurions dire, ma très chère fille, combien la dévotion à ce Bienheureux a paru grande en cette occasion de l'ouverture de son tombeau ; car il y a eu foule de monde dans notre église pour le vénérer, si grande qu'il fallut tenir des gardes de M. le prince [Thomas de Savoie] à la porte, pour empêcher qu'il n'entrât trop de gens ; et ils y faisaient un tel tintamarre pour les faire sortir, que nous craignons à tout coup qu'il ne s'y tuât quelqu'un. Quantité de personnes de qualité sont venues exprès de bien loin pour se trouver en cette action. Et l'on a recueilli avec grande dévotion tout ce que l'on a pu avoir de reliques de ce Bienheureux Père, jusqu'au gravier de son sépulcre et le bois de sa chaise de noyer qui se trouva toute pourrie, à cause de la grande humidité du lieu où il était, ce qui fait davantage connaître la merveille de Dieu en la conservation de ce saint corps, dont il le faut bien remercier (...)* » (L 1569, T. IV).

Avril 1633 - Avril 1634 - Dom Juste et dom Maurice portent à Rome les dossiers canoniques du procès de François de Sales. Jeanne appréhende des difficultés. Avec raison. Ils devront y retourner. Sans succès. Et quelle émotion lorsque la réponse de Rome tombe un an plus tard, tel un couperet, sous la forme d'un décret. Toute poursuite de béatification est interdite avant que ne soient écoulés cinquante ans depuis le décès de la personne intéressée (***) .

Au cours de cette même année, Jeanne forme le projet de fonder un deuxième monastère à Annecy. Les vocations affluent en si grand nombre qu'il devient impossible de toutes les recevoir dans le premier monastère. Le Conseil de la Ville s'y oppose fermement, mais il devra céder devant la volonté du prince Victor-Amédée. Elle le fera donc construire son deuxième monastère annécien, sur un vaste terrain proche de l'ancien verger de leur chère Galerie, avec des aides venues de l'extérieur, bienfaiteurs de Paris, de Turin, de la Maison de Savoie si fière qu'un ordre aussi réputé ait été fondé dans leurs Etats. Finalement les syndics s'inclineront, impressionnés par cette fondatrice à la notoriété grandissante, certains lui confiant déjà leur fille. Ils salueront surtout son attitude exemplaire et édifiante durant les terribles pestes quand la plupart des Annéciens fuyaient l'épidémie, oubliant les plus démunis. Le 11 Juin 1634, en la Fête de la Sainte Trinité, Jeanne fonde enfin Annecy II.

Annecy 8 août 1634 - A Mère Marie-Jacqueline Favre : « *Je ne sais si je vous ai dit que nous bâtissons notre second monastère au verger de M de la Pesse, proche de la galerie ; nous y avons adjoint le verger de Madame de Menthon et le bâtiment se fait en haut, de façon que je ne pense pas qu'il se puisse voir un monastère en meilleur air et plus belle vue. Si la Providence*

de Dieu ne nous manque pas, en laquelle nous avons toute notre confiance, j'espère que dans dix-huit ou vingt mois, nous aurons deux corps de logis bâtis pour y loger nos sœurs, qui se vont fort multipliant ». (L 1754, T. IV)

Dans « *ce pauvre pays si foulé et court d'argent* » écrit-elle souvent, il y a son « *cher petit Nussy* », qu'elle va préférer à tout autre lieu, y revenant sans cesse avec émotion et gratitude. Après sa mort survenue à Moulins, le 13 décembre 1641, son cercueil rejoindra sa ville d'adoption, comme elle l'avait souhaité. Emus, les Annéciens s'inclineront devant leur Mère de Chantal, qu'ils sanctifieront bien avant l'Eglise de Rome, le 16 juillet 1767, au titre de « *sainte patronne des femmes en détresse* ». « *Fleurissons là où la main de Dieu nous a plantés*, disait joliment François à ses interlocuteurs, tout en réservant à Jeanne, sa sœur, sa fille, son âme, ses confidences les plus émouvantes, ainsi cette perle salésienne dont l'éclat n'a pas terni : « *Il n'est rien d'impossible à l'amour. Il suffit de bien aimer pour bien dire* ».

Elle avait confié à une supérieure le 29 juin 1623 : « *Ma bien aimée fille : De quelque côté que l'on se tourne en ce monde, il y a de l'affliction, et le monde trouve toujours, je ne sais quoi à redire aux serviteurs et servantes de Dieu.... Parlons plus aux anges qu'aux hommes et si nous sommes la fable et la risée du peuple, bénissons Dieu qui nous donne ce moyen d'aimer notre abjection et lui laissons le soin de notre réputation* » Et plus loin à propos d'elle-même : « *Mais, mon Dieu ! Ma pauvre chère fille, dispensez-moi de vous envoyer mon portrait. Il est vrai, ce que vous dites, notre Bienheureux Père dit à Lyon qu'il voulait me faire peindre ici, mais, hélas ! Faut-il que l'image d'une si misérable créature soit en parade ? Non, je vous prie, ma fille, ne désirez point cela de moi, ce serait m'obliger à une condescendance trop pénible. Que voulez-vous voir en l'image d'une si mauvaise religieuse ? Regardez celle de notre saint Fondateur qui était un saint, et vous verrez en ce visage certaine sainte sérénité qui touche le cœur de dévotion* » (L 568 - T. II). Certes... N'oublions pas cependant, que cette « *si mauvaise religieuse* » a su transmettre à travers une expérience personnelle originale, l'authentique salésianisme. L'humilité, l'oubli de soi, l'abandon effectif à la volonté divine, la sainte indifférence furent pour cette « *âme exceptionnelle* » selon François de Sales, les vrais critères de la sainteté. « *Il faut se jeter en Dieu comme une petite goutte d'eau dans la mer* » aimait-elle répéter à leurs chères Filles...

Je vous remercie de votre bienveillante attention.

Références et annotations

Nb 1 : Les extraits de lettres indiqués entre parenthèses se trouvent dans les tomes I à VI de la volumineuse Correspondance de sainte Jeanne de Chantal (Cerf/CEFI) - Edition critique établie et annotée par Sœur Marie-Patricia Burns, ancienne archiviste de la Visitation d'Annecy. Membre d'honneur de l'Académie Florimontane et récipiendaire du Prix Descotes décerné par l'Académie de Savoie en 1991.

Nb 2: Une extraordinaire amitié, Saint François de Sales et Sainte Jeanne de Chantal (Visitation d'Annecy, 2010).

(*) Le cœur de saint François de Sales est désormais à la Visitation de Trévise (Italie) où la communauté de Lyon s'est établie après bien des vicissitudes, lors de sa fuite précipitée pendant la Révolution. La camisole qu'il portait au moment de sa mort se trouve à la Visitation d'Annecy. Et le cœur de Jeanne de Chantal est à Nevers...

(**) Le 3 janvier 1853, dans ses *Causeries du lundi*, Sainte-Beuve évoquera le témoignage de Madame de Chantal avec admiration « Il y a quelqu'un qui a parlé de saint François de Sales mieux encore que Bossuet, et qui en a écrit avec des paroles plus distinctes, plus pénétrantes et vives : c'est Mme de Chantal, cette fille spirituelle de saint François de Sales, cette aïeule de Mme de Sévigné... On n'a jamais mieux fait le portrait d'un esprit, ni rendu aussi sensiblement des choses inexprimables : lumière, suavité, netteté, vigueur, discernement et dextérité céleste, ordonnance et économie des vertus dans une âme, tout s'y représente et s'y peint d'un trait ferme et définitif... » - En 1878, lors d'une *Causerie du lundi* consacrée à Port-Royal, il fera l'éloge de François de Sales, précisant « Cette âme n'était pas une *Colombe* de douceur ; non, c'était une *Aigle* de douceur qui s'envolait et vous emportait avec elle » [Aujourd'hui : *un Aigle*]

(***) François de Sales sera béatifié le 28 décembre 1661 puis canonisé le 19 avril 1665. En grande partie grâce au combat mené avec courage et ténacité dès la mort de Jeanne de Chantal, par la visitandine Françoise-Madeleine de Chaugy, avec l'aide de son frère, père André de Chaugy, minime. Elle le payera très injustement de sa personne et de sa réputation. Voir à ce sujet la remarquable biographie que lui a consacrée Sœur Marie-Patricia Burns : Françoise-Madeleine de Chaugy (Mémoires et Documents de l'Académie salésienne ; T. 106, 2002).